

[Text]

I think that if we were to accept those kinds of principles and have an amalgamated motion of Mr. Irwin's and Mr. Nystrom's, I think you could come to a conclusion fairly rapidly.

Le coprésident (M. Joyal): Je vous remercie, monsieur Reid et je retenais surtout à l'esprit le point exprimé préalablement par l'honorable sénateur Tremblay qui m'apparaissait extrêmement pratique et efficace pour la poursuite de nos travaux.

Je voudrais maintenant donner la parole à monsieur Jean Lapierre.

M. Lapierre: Sur le même point, la remarque de monsieur Fraser m'inquiétait particulièrement quand il disait qu'il pourrait soumettre des applications et je voyais déjà des . . .

The application form printed and sent to members of any political party and say, "send them in." You might get 10,000 or 100,000 and then at the end you might say, "well, the date does not suit us any more, because we have ten thousand requests." I think we should be more serious than that and really know in advance what people have to say in order that the steering committee could go into the matter point by point and make sure that the original aspect is preserved. Parce que tout à l'heure on parlait de l'aspect national. Je pense aussi qu'il ne faudrait pas oublier l'aspect régional et même dans certains cas il va y avoir plusieurs groupes d'intérêts différents et ce ne sont pas nécessairement des organisations nationales.

Tout à l'heure, monsieur Epp, vous parliez des fédérations des Indiens de telle ou telle province. Je ne pense pas que ça devrait les exclure même s'il y a des «umbrella groups» qui comparaisent devant le Comité, mais une chose est certaine. Si ça devient une formule de demande qu'on envoie au Comité, je pense que c'est très irréaliste. Le «deadline» du 9 décembre il est là. Je crois que c'est implicite que si le Comité réclame des mémoires c'est qu'il veut entendre des témoins. Si ça ne l'est pas, je pense qu'on pourrait tout de même le préciser. Je pense que monsieur le secrétaire parlementaire a une vision dans ce sens-là. On peut préciser que ça va suivre par des témoins mais je pense qu'il faut avoir, en premier lieu, quelque chose d'écrit et on demande un mémoire pour pouvoir s'enligner un peu.

Quelqu'un me fait remarquer comme, par exemple, des gens qui s'objectent à notre projet, comme on pourrait dire aux membres du Parti Québécois d'envoyer des formules à tous les membres du Parti Québécois et ensuite leur demander de comparaître devant le Comité. Ça serait inadmissible d'avoir 10,000 personnes le demandant.

Le sénateur Asselin: Et Monsieur Ryan.

M. Lapierre: Monsieur Ryan pourrait peut-être comparaître, s'il en fait la demande, et je suis certain qu'il a la verve pour écrire un mémoire. Donc, je pense qu'on n'a pas besoin de s'inquiéter pour monsieur Ryan ou d'autres. Mais je pense que si on commence à envoyer des formules d'application, ça peut devenir très périlleux et je pense que ce n'est pas dans l'intérêt ni du Comité ni de la Constitution et ni des Canadiens en général.

[Translation]

Si nous acceptons ces principes et adoptons une motion inspirée de celles de M. Irwin et de M. Nystrom, nous pourrions régler cette question rapidement.

The Joint Chairman (Mr. Joyal): Thank you Mr. Reid. I was thinking about the point raised earlier by the Hon. Senator Tremblay which I think would be a very practical and efficient way to proceed.

I now recognize Mr. Jean Lapierre.

Mr. Lapierre: On the same point, I was particularly concerned when Mr. Fraser said that we could send application forms and I could already see . . .

Qu'on envoie une telle formule de demande aux membres de tous les partis en leur demandant de la renvoyer. On en recevra 10,000 ou 100,000, et peut-être déciderons-nous que la date limite ne nous convient pas à cause du nombre excessif de demandes. Il faudrait être plus réaliste et savoir d'avance ce que les gens ont à dire afin que le comité directeur puisse étudier chaque cas et s'assurer qu'il s'agit d'interventions pertinentes. Earlier we were talking about the national aspect. I think that we should not forget the regional aspect as well; in some cases, different interest groups may appear which need not necessarily be national organizations.

Mr. Epp mentioned earlier Indian federations of one province or another. I do not think that they should be excluded even if umbrella groups appear before the committee, but it is obvious that it is not realistic to suggest that application forms be sent to the committee. December 9 is our deadline if the committee asks for briefs, it means implicitly that it wants to hear witnesses. Otherwise, we could specify it. I think that the Parliamentary Secretary has an idea on this matter. We could specify that witnesses will follow, but I think we should first receive a written brief so that we know where we stand.

As somebody was telling me, people who are opposed to our plan, like the Parti Québécois could send a form to all its members telling them to ask to appear before this committee. It would be unacceptable to have 10,000 persons asking to appear.

Senator Asselin: And Mr. Ryan.

Mr. Lapierre: Mr. Ryan could appear, if he asks to, and writing a brief should not be a problem for him. So we should not be concerned with Mr. Ryan or others. But I think it could be very risky to send application forms and that it is not in the interest of the committee of the constitution or of Canadians in general.